

L'empêcheur de croire en rond

GoZias

HEBDO 410

9^{ème} année - semaine du 3 au 9 décembre 2015 - 2 €

INTERNATIONAL > 5

Palestine : l'intifada
des couteaux

ACTUALITÉ > 12

A Lyon, le djihadiste
portait une barrette !

ÉCONOMIE > 8

Le géant de la pharmacie Pfizer
déclenche un tourbillon fiscal

RÉFLEXION > 18

Terrorisme et Histoire :
un particularisme de l'islam ?

COP 21 :
Le nouvel Eldorado
du « green business »

**SOS
forêts
en
danger**



La forêt : un bien commun en danger...

Source de vie et de bien-être, la forêt ne cesse de reculer devant l'appétit sans bornes des multinationales. Au siècle dernier, plus des trois quarts des forêts originelles ont été rayées de la surface du globe, sans que cela n'émeuve les pouvoirs en place. C'est dans le vent en quelque sorte, on rase de larges pans de forêts au Canada, aux États-Unis, mais aussi en Slovaquie et en Roumanie sous le coup d'entreprises autrichiennes, pays voisin jaloux de son poumon vert. Il y a dans tout cela l'air bien connu de la corruption. En France, l'entreprise E.ON compte bien participer au mouvement et puiser largement dans trois régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, en raflant au passage le précieux châtaignier. Tout ce bois pour être brûlé dans une ex-chaudière à charbon pour produire de l'électricité.

On ne pleurera pas l'abandon des centrales à charbon, mais de là à les remplacer par des mégacentrales qui dépeuplent les forêts avec les impacts inévitables sur la biodiversité, les paysages, le tourisme... et la régulation du climat. Car les arbres sont d'excellents pièges à carbone, et les couper massivement revient à en lâcher d'immenses quantités dans l'atmosphère. Le très sérieux rapport scientifique de

Greenpeace Canada affirme que la combustion du bois de forêt est plus polluante et dangereuse que l'utilisation de l'essence et du charbon pour produire de l'énergie : les centrales nord-américaines fonctionnant à la biomasse émettraient « jusqu'à 150 % de plus de dioxyde de carbone, 400 % de plus de monoxyde de carbone irritant pour les poumons et 200 % de plus de particules fines qui causent l'asthme ». Il serait temps de se pencher sur la question, à l'heure de la vingt-et-unième conférence sur le climat à Paris... alors que le gouvernement français déroule le tapis rouge aux multinationales gourmandes de bois-énergie en poursuivant le bradage et la privatisation de l'Office national des forêts.

Du côté de Bruxelles, il semblerait que quelque chose bouge... Les parlementaires de l'Union européenne commencent à tiquer devant les razzias sans contrainte accompagnées qui plus est d'énormes subventions publiques. Des ONG européennes préparent des propositions, et les associations françaises qui viennent de tenir leurs assises à Gardanne font parvenir un rapport au président français Qu'on ne s'y trompe pas : à la faveur d'une nouvelle conférence sur le climat à Paris, c'est une nouvelle étape qui s'engage, annonciatrice d'une lutte qui risque d'être longue. □ Goliath (Illustration de la Une : © DR)

Menaces sur la forêt

Eva Lacoste

Les massifs forestiers doivent-ils être asservis aux besoins de la grande industrie ? Des centrales géantes se mettent en place, comme celle de Gardanne dans les Bouches-du-Rhône : avec un gain négatif pour le climat, la biodiversité et l'économie locale. A l'occasion de la COP 21 à Paris, des voix s'élèvent contre une gestion productiviste et non durable du bois-énergie qui sévit au niveau mondial.

Au cours du XX^e siècle, le monde a perdu plus de 80 % de ses forêts originelles, et depuis les espaces forestiers n'ont cessé de reculer. Selon une estimation de la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, les superficies forestières ont diminué de 5,3 millions d'hectares par an pour la période 1990-2010¹. Entre 13 et 15 millions d'hectares de ce milieu irremplaçable qui joue un rôle majeur dans la régulation du climat, disparaissent chaque année, soit le quart de la superficie française.

Pour répondre à l'urgence d'une autre approche de la forêt, à quelques semaines

de la conférence sur le climat à Paris, le collectif SOS Forêt² organisait des assises nationales les 16, 17 et 18 octobre. Un temps de réflexion résumé dans son programme : « *L'engouement actuel pour le bois-énergie à une échelle industrielle, promu avec de faux arguments écologiques, contribue, au niveau planétaire, à l'industrialisation croissante de la gestion des forêts, considérées de plus en plus comme un simple gisement de production.* » Et ce n'est pas un hasard si ces assises se tenaient à Gardanne. C'est dans cette ville des Bouches-du-Rhône, située à 26 km du port de Marseille, que la société E.ON, troisième groupe mondial du secteur de la distribution d'énergie, lançait en 2013 la transformation de l'une de ses chaudières à charbon en centrale biomasse pour produire de l'électricité. Mise en service en 2016, la centrale à bois consommera, selon le groupe allemand, 850 000 tonnes de bois par an. A ce jour, la future centrale électrique de Meyreuil-Gardanne est le projet le plus important en France dans le domaine de l'énergie biomasse³ (cf. *Goliath Hebdo* n° 319 et 331). Le bois devra être acheminé dans un rayon de 400 km autour de Gardanne, en provenance de vingt-six départements et trois régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon⁴. Il viendra aussi pour moitié de l'étranger, notamment du Canada où les forêts

boréales sont décimées, comme le montre le film de Richard Desjardins, *L'Erreur boréale*, présenté lors des assises de SOS Forêt en octobre.

Bilan carbone et pollution en hausse

La centrale de Gardanne utilisera 80 % de bois de coupe, mais aussi que des « *déchets verts* », matières organiques essentielles pour maintenir la qualité des sols, et dont le recours massif risque d'augmenter l'érosion et l'acidification. Elle aura également recours à des emballages recyclés, des plastiques, des bois de déconstruction qui dégageront des composés organiques volatils... Sans oublier le charbon dans ce cocktail, 13 % du combustible total, source de gaz carbonique à effet de serre. La centrale sera en activité 7500 heures par an sur onze mois, et produira plus de dioxyde de carbone, que lors de son fonctionnement au charbon où elle intervenait en crête de consommation pendant deux à trois mois.

Un constat inquiétant, lorsque le traitement des fumées prévu est insuffisant pour préserver la santé et l'environnement. Notamment pour filtrer les grandes quantités de particules fines produites pour la combustion du bois, prévues à hauteur de 5 tonnes par an... à quelques mètres des écoles et des habitations. En outre,

plus de 250 camions et semi-remorques traverseront chaque jour les communes de Gardanne, Meyreuil et celles d'alentour, qui deviendraient des zones accidentogènes majeures. A la pollution, s'ajouteront des nuisances sonores et des risques d'incendie au moment des fortes chaleurs.

Ni verte ni rentable... et au frais des consommateurs

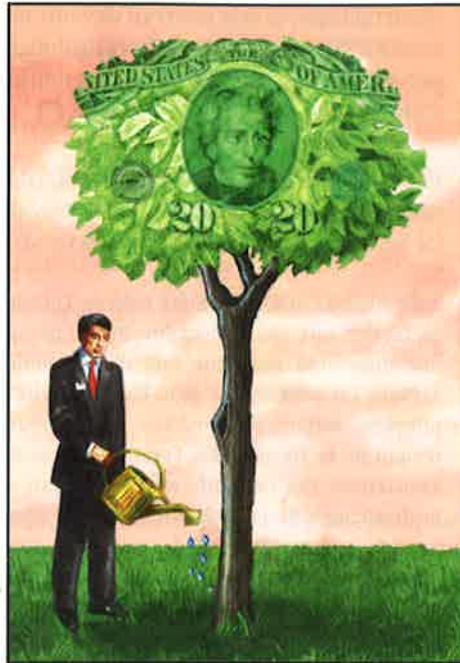
E.ON bénéficie de subventions d'Etat : 70 millions d'euros par an sur vingt ans, au total 1,5 milliard d'euros... reportés sur la facture d'électricité, au nom de l'énergie verte qui consiste à réduire le gaz à effet de serre et le réchauffement climatique. Le projet de centrale biomasse d'E.ON ne représente pas seulement un gaspillage économique, mais aussi une hérésie énergétique. Sur les 400 mégawatt thermiques produits par la chaudière à biomasse, seuls 130 efficaces seront livrés au réseau électrique. Ce qui donne un rendement de 32,5 % avant déduction de l'énergie des chantiers de coupe, de broyage, des transports du bois, des pertes en ligne de distribution électrique. Rendement qui passe sous la barre des 25 %, sans récupération de la chaleur produite évacuée dans l'atmosphère par une tour réfrigérante. C'est aussi un gaspillage inacceptable de la ressource bois, lorsque les chaudières à biomasse en cogénération peuvent atteindre les 80 % de rendement. C'est le cas des petites chaufferies créées depuis une dizaine d'années à l'initiative des communes forestières, qui permettent d'économiser presque 30 % de la facture énergétique.

« C'est un projet porté par une multinationale qui cherche à faire du bénéfice en se servant des subventions attribuées à l'énergie verte, nous communique Claude Calvet, du Collectif vigilance citoyenne de Gardanne. En utilisant accessoirement le bois, comme elle utiliserait n'importe quoi. On assiste à un gaspillage faramineux qui n'aura d'autre résultat que de réchauffer le planète. »

E.ON : aucune stratégie de gestion durable

L'entreprise E.ON n'envisage pas d'exploiter le bois directement. Elle fera appel à des sous-traitants pour négocier avec les propriétaires de parcelles boisées, effectuer les coupes et assurer le transport. Sans toutefois envisager de dédommager les collectivités territoriales, dont le coût

d'entretien de la voirie connaîtra une hausse notable. Dans le dossier du projet fourni par E.ON, les effets attendus sur le paysage et la biodiversité ne sont ni évalués ni analysés. Et si l'entreprise clame la « durabilité » de ses actions, elle ne fait pas mention d'une quelconque stratégie de gestion durable.



© DR

Les associations et le collectif SOS Forêt ne sont pas opposés à « une bonne biomasse », à condition d'être dans une logique de petite échelle et de relocalisation. « Une forêt bien exploitée peut à la fois permettre des coupes et maintenir les activités traditionnelles, nous explique Jean-Luc Debard du collectif Gardanne. Lorsqu'on habite le territoire, on étudie les ressources autour de chez soi et on s'en préoccupe beaucoup mieux. La forêt est en principe renouvelable, mais une pression accrue sur la ressource pourrait mettre en cause sa pérennité. »

Les énormes besoins de la centrale biomasse de Gardanne vont en outre créer un effet inflationniste sur la matière première, avec le risque d'entraîner la destruction des fillères locales : petites scieries déjà fragilisées qui travaillent le bois d'œuvre, papeteries, comme celle de Tarascon (Bouches-du-Rhône) avec ses 320 emplois directs. La préservation des emplois, principal argument pour justifier le projet E.ON, n'est déjà pas respectée, ce qui avait entraîné la grève et l'arrêt de l'usine en 2014. Entre la sauvegarde des emplois sur le site et la destruction des emplois forestiers, le bilan sera vraisemblablement

très négatif. Des communes renoncent à des projets de chaufferies locales, dans la crainte, qu'avec l'arrivée d'E.ON, ne soit plus garanti l'approvisionnement du bois à un prix raisonnable. Pour toutes les raisons que nous venons d'évoquer, de nombreuses collectivités ont adopté des motions dénonçant le projet d'E.ON.

Le projet E.ON est passé en catimini en 2012 grâce à Eric Besson, ministre de l'Industrie de Nicolas Sarkozy. Officiellement retenu par le ministère de l'Ecologie le 29 février, il obtenait l'autorisation préfectorale le 29 novembre suivant. Sans répondre aux critères conditionnels légaux, cogénération électricité-chaleur, grâce à une notion venue à point nommé de péninsules électriques, considérées comme des confins sous-équipés du territoire. Une mansuétude du gouvernement qui se confirme et explique sans doute que les recours juridiques contre les autorisations ministérielle et préfectorale n'aient connu aucune suite à ce jour⁵. E.ON semble bien se considérer comme intouchable... A tel point que le PDG de l'usine de Gardanne avait téléphoné à France 5 afin de visionner en avant-première *Menaces sur la forêt française*. Après une fin de non recevoir, le film de Benoît Grimont avait été programmé le 20 octobre 2015 à 20 h 45.

Une dérive planétaire

La mégacentrale de Gardanne constitue un exemple de ce qui se passe au niveau planétaire, au Canada, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni avec le groupe Drax qui a besoin de neuf fois la production annuelle britannique... A Brignoles dans le Var, la centrale biomasse Inova aura besoin de 185 000 tonnes de biomasse par an, prélevée dans les mêmes zones que E.ON... au moment où se précise la remise en cause du service public de l'Office national des forêts (cf. focus p. 4). Et encore le bois énergie à l'échelle industrielle n'est-il pas la seule menace qui pèse sur les forêts. Dans les années à venir, le risque est de voir le développement de nouvelles générations de bio-carburants, comme le projet Syndièse à Saudron dans la Meuse, et de bio-plastiques basés sur la ressource bois.

Un des principaux arguments avancés par E.ON, Drax ou les pouvoirs publics pour justifier une politique de subventionnement, est que les centrales à biomasse émettent

beaucoup moins de gaz à effet de serre que les centrales à charbon. Faux, d'après des études réalisées par l'Agence de l'environnement américain ou le ministère britannique du Climat. Déjà, en 2011, un rapport scientifique de Greenpeace Canada battait en brèche les allégations d'énergie propre, verte et carboneutre du recours à grande échelle des forêts pour la combustion. Début octobre, Nicolas Bell, animateur de *Radio Zinzine*⁶, était à Bruxelles pour une série de rencontres au Parlement et à la Commission européenne. Il nous livre son témoignage : « *La question de la bioénergie est devenue très actuelle, car un certain nombre de parlementaires et fonctionnaires de la Commission européenne se sont rendus compte qu'il n'est plus tenable de laisser se développer les mégacentrales à biomasse sans contrainte ou critère de "durabilité" et avec d'énormes subventions publiques. Les discussions commencent donc sur une réglementation dans ce domaine. Deux ONG basées à Bruxelles, Fern et le Bureau européen de l'environnement, sont très actives sur cette question et sont en train d'avancer des propositions.* » Mais, ajoute Nicolas Bell : « *Il faut dire aussi que le lobby de l'industrie est omniprésent à Bruxelles.* » Les choses avancent grâce à la mobilisation, qui se poursuivait au moment du Village des alternatives, les 27 et 28 novembre à Aix-en-Provence... Si la pression sur le bois se maintient,

qu'advient-il de l'une des principales énergies renouvelables ? Surtout si des tribunaux extrajudiciaires, mis en place par le traité transatlantique, permettent à E.ON de porter plainte contre l'Etat français ou une collectivité locale pour entrave à ses investissements et ses futurs bénéfices. Lorsque le vent et le soleil ne peuvent suffire à répondre à la transition énérgétique, le bois pourrait devenir une source d'énergie essentielle après la longue parenthèse des fossiles. Sous la condition d'une gestion durable et raisonnée. □

1. Entre 1990 et 2010, le recul des forêts s'établit comme suit : forêts tropicales (45 %), boréales (31 %), tempérées (16 à), subtropicales (8 %).

2. Le collectif SOS Forêt a été créé en Lorraine en février 2011. Le 16 novembre 2013, il prenait une dimension nationale lors d'une réunion à Paris, en présence de Jean-Philippe Schütz, président sortant de Pro Silva Europe, grand témoin de la journée. SOS Forêt rassemble des associations, des collectifs et des syndicats de professionnels de la forêt. Un consensus s'était exprimé sur la nécessité de créer une force de veille citoyenne et de contre-pouvoir, face aux lobbies financiers dont les appétits sur les ressources forestières prennent actuellement des proportions dangereuses. www.sosforet.org (autres sites à consulter : cvgg eklablog.com, <http://sosforetdusud.wordpress.com>)

3. La biomasse désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale, animale ou

fongique pouvant devenir source d'énergie par combustion.

4. E.ON a défini comme « zone d'approvisionnement prioritaire » : le sud-Lozère, le nord d'Alès, le Pays Vigannais, la région d'Anduze-Quissac (région Languedoc-Roussillon). Cette zone s'étend en partie sur le Parc national des Cévennes (départements de la Lozère, du Gard et de l'Ardèche), sur au moins quatre sites Natura 2000 et des territoires « Réserve de biosphère » et « Patrimoine mondial de l'humanité » classés par l'Unesco.

5. Un premier recours juridique contre l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture de la centrale à biomasse de Gardanne était déposé le 29 décembre 2013 auprès du tribunal administratif de Marseille, par France Nature Environnement, le collectif Gardanne, les Amis de la Terre et l'association Convergence écologique du Pays de Gardanne. Un deuxième recours était déposé le 23 octobre 2014 par l'association Cèze et Ganière, le Collectif vigilance gaz de Gardanne-Pays d'Aix et le Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel. Un troisième recours était déposé le 25 mars 2015, à l'initiative des Parcs naturels régionaux du Lubéron et du Verdon et des deux communautés de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et Pays de Banon. Lesquels soulignent le gigantisme de l'installation et son faible rendement, ainsi que l'absence de consultation des collectivités locales.

6. *Radio Zinzine*, 106,3 FM couvre quatre départements (04, 05, 13, 84) et peut être écoutée en ligne : www.radiozinzine.org.

FOCUS

La situation alarmante de l'Office national des forêts

Alors que Paris accueille la conférence mondiale sur le climat, la France poursuit la fragilisation d'un établissement public qui a fait ses preuves dans une gestion patrimoniale durable. Rencontre avec Frédéric Bedel, ingénieur forestier.

Le contrat quinquennal dit d'objectifs et de performance, entre l'Etat et l'Office national des forêts, sera signé le 3 décembre. « *La grande tendance de ce contrat tient dans des mesures qui visent à inciter le personnel à couper davantage de bois, nous explique Frédéric Bedel, ingénieur forestier et militant au sein du collectif SOS Forêt France. On nous demande aussi de convaincre les communes de faire la même chose.* » Le document prévoit également la vente de forêts domaniales, « *avec l'argument de rationaliser la gestion et se débarrasser des petites forêts de moins de 150 hectares, qui représentent tout de même environ 470 forêts.* » Pour ce qui est du personnel, le quart quittera l'ONF dans les cinq prochaines années, sans que soit mise en place une transmission du savoir, comme le signale l'annonce de la vente du Centre national de formation forestière à Velaine-en-Haye près

de Nancy (le « Campus »), et dès à présent, 30 % du personnel va passer sous le statut privé « *Tous ces indices révèlent la volonté de privatiser la gestion de l'ONF, premier vendeur de bois de France. On veut asservir les forestiers publics aux besoins de la grosse industrie du bois.* »

L'orientation actuelle est la préfiguration d'une autre ONF, certainement très éloignée des missions de service public qui lui avaient été confiées lors de sa création en 1966. Secrétaire national du SNUPFEN Solidaires (Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel), Frédéric Bedel s'insurge également contre un mensonge institutionnel répandu : il faudrait couper des arbres de plus en plus jeunes. « *Le vieillissement est important, puisque les gros arbres sont ceux qui fixent le plus de carbone. Et si on ramasse tout, branchages et rémanents, on libère 80 % du dioxyde de carbone.* » Le 3 décembre, jour de la signature du contrat avec l'Etat, une grande manifestation est prévue sur le Campus, et les forestiers ont bien l'intention de se faire entendre pendant la COP 21. « *Ce qu'on fait de la forêt est une véritable honte, conclut Frédéric Bedel. La forêt est la grande absente, alors que c'est le plus gros levier que nous avons pour améliorer la situation.* » □ E. L.